



Date des effets du divorce et ses conséquences sur la pension ali

Par **babou556vitry**, le **01/10/2009** à **12:11**

Bonjour ma question est double: rnséparation le 9/12/2006 r nONC le 14/06/ 2007 avec fixation d'une pension alimentaire réévaluation au 1er janvierr jugement définitif le 24 /06/2009 stipulant une date des effets du divorce au 9/12/2006 r n nqu'elles sont les conséquences de cette date du 9/12/2006 sur la pension alimentaire? puis je demander son versement à compter de cette date là? dois je contacter les services fiscaux pour refaire les déclarations de revenus 2006 et 2007?? r n nles pensions versées ont été régulièrement réévaluées au 1er janvier 2008 et au 1er janvier 2009. Monsieur se base sur le jugement du juin 2009 pour ne verser que la pension de base effaçant ainsi les 2 réévaluations intervenues entre temps??? est-il dans son droit?